

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue Saint Jean n. 39.

HONNÊTE ET PATRIOTE

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fête, excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE, où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mos.

## ALMANACH FRANÇAIS

Dimanche 19, — Prise de Gradisca, par le général Bonaparte, contre les Autrichiens (1797).  
 „ Combat de Blancy et Mery, par Napoléon, contre les Prussiens (1814).  
 „ Combat de Maubourguet, par le général Berton, contre les Anglo-Espagnols (1814).

## FRANCE.

## HAVRE.

## Le commerce maritime et les coalitions.

La lettre suivante a été adressée aux membres des chambres de commerce de nos ports de mer, par les délégués de la réunion industrielle, et publiée hier par le Commerce :

Paris, le 14 novembre 1842.

Monsieur,

Vous avez été informé qu'un grand nombre d'industriels s'étaient réunis à Paris le 5 novembre courant, à l'effet d'examiner quels seraient, pour l'industrie nationale, les résultats de l'union commerciale entre la France et la Belgique.

Nous avons l'honneur de vous transmettre la lettre que cette réunion a adressée à MM. les ministres; vous y verrez que la question vous intéresse sous plus d'un rapport.

L'assemblée, avant de se séparer, nous a délégués pour continuer l'œuvre commencée et pour veiller à ce qu'aucune atteinte ne fût portée au travail national, source de prospérité pour tous.

Nous venons, en conséquence, solliciter votre concours.

Dans notre conviction intime, les intérêts de nos ports de mer et de notre navigation marchande se lient étroitement à ceux que nous avons mission de représenter. La production inférieure des manufactures, l'activité des fabriques, loin d'être un obstacle, ainsi que quelques personnes semblent le croire, au développement de l'industrie maritime, sont, au contraire, pour elle, les plus sûrs éléments de prospérité. Quand les usines travaillent, elles ont besoin d'une grande masse de matières premières. Qui est chargé d'aller chercher ces matières? La marine marchande. Et comment en solda-t-elle le prix aux pays qui les ven-

dent? En exportant les produits agricoles ou ceux dont le travail national a décuplé la valeur. Intermédiaire obligé entre les producteurs et les consommateurs des contrées les plus lointaines, le commerce maritime trouve dans ce mouvement incessant d'échange un fret abondant et assuré; ses voyages au long-cours firme et des matelots, accroissent les ressources de l'inscription, et, par là, préparent à l'état lui-même une pépinière d'hommes de mer qui lui permettent de renouveler le personnel de la flotte, d'étendre ses stations, et de porter jusque dans les parages les plus éloignés cette protection et cette sécurité dont le commerce maritime a un si grand besoin.

Supposez, au contraire, que le travail intérieur soit arrêté, que la production languisse, par suite d'un changement inopportun dans les lois qui régissent et protègent l'industrie; dès ce moment, tout s'arrête et languit également; les matières premières ne trouvent plus d'emploi, les forces actives du pays s'engourdissent, toutes les consommations diminuent, les rapports avec les marchés étrangers s'affaiblissent et s'éteignent; partout le malaise, la misère, succèdent au bien-être. Ceci n'est point une théorie faite à plaisir: l'expérience a déjà fourni de mémorables exemples. Ne lisait-on pas ces jours derniers dans les feuilles de Londres que, par suite des embarras manufacturiers de l'Angleterre, la valeur de la marine britannique était tombée presque subitement de 50 0/0.

Ainsi, tout se tient dans l'organisation matérielle d'un grand pays. C'est du cœur que la vie se répand aux extrémités; c'est de nos centres de travail que part l'impulsion qui met en mouvement le commerce maritime.

La navigation est elle-même un travail national qui a droit à la protection du gouvernement, et qui a souvent besoin d'être vivement appuyée dans ses réclamations. Cet appui, elle le trouvera chez les représentants de l'industrie, le jour où elle s'associera franchement à l'œuvre que nous poursuivons. Si les intérêts de nos ports étaient discutés dans le même esprit et en même temps que ceux de nos manufactures, si l'investigation était portée, soit sur les moyens d'utiliser d'une manière plus exclusive notre marine, soit sur les moyens d'étendre son action, ne résulterait-il pas de cette recherche faite en commun quelque chose d'utile à tous et d'efficace? Cela ne vaudrait-il pas mieux que des démarches isolées, sans liaison, sans ensemble, et la plupart du temps sans fruit?

Nous en sommes profondément convaincus pour notre part. C'est à vous, monsieur, si vous adoptez notre conviction, de la faire partager à vos collègues. Les intérêts que nous représentons seront heureux

d'entrer en communication suivie avec les vôtres, de donner et de recevoir un concours qui ne saurait tourner qu'au profit de tout le monde :

Confiant en nos intentions, l'agriculture nous a offert son adhésion par l'organe de quelques uns de ses membres les plus distingués, et ces nouveaux défenseurs d'une cause éminemment française, ont pris place dans le sein de nos commissions.

Notre action, d'ailleurs, ne saurait être hostile au pouvoir. Recueillir des renseignements exacts sur l'état de nos industries, de notre agriculture et du commerce de nos ports, exposer les besoins de ces diverses branches de la production, communiquer nos travaux au ministre du commerce d'abord, puis au public qui a droit de les connaître, n'avoir en vue que l'intérêt général du pays, voilà la mission à laquelle nous vous invitons à prendre une part active, ainsi que l'ont fait déjà les délégués de Dunkerque et du Havre, que l'industrie manufacturière a vus avec plaisir joindre leurs efforts aux siens en cette grave circonstance.

Agréer, etc.

Le Président, A. MIMEREL; le vice-président, H. BARBET; les secrétaires, RANDOING, E. FERAT.

(La suite au prochain numéro.)  
(Journal du Havre.)

## AFRIQUE FRANÇAISE.

Nous lisons ce qui suit dans le *Moniteur Algérien* du 30 novembre :

M. Laurence, à la disposition duquel a été mis le bâtiment à vapeur le *Phare*, est parti dans la soirée d'hier pour explorer nos divers établissements dans l'est de la colonie.

Après avoir terminé l'inspection générale des troupes d'infanterie dans la province d'Oran, M. le lieutenant-général Dacier vient de rentrer à Alger.

Conformément aux ordres de M. le ministre de la guerre, des horloges publiques vont être placées à Philippeville et à Sétif.

Tlemcen et Douera n'avaient pas pu être compris dans la répartition des seize bibliothèques militaires accordées aux places et camps de l'Algérie. A la demande de M. le gouverneur général, M. le ministre de la guerre vient d'ordonner l'envoi supplémentaire de deux autres bibliothèques semblables destinées à ces deux places.

M. le maréchal, président du conseil, ministre de la guerre, a reçu de M. le général de Bar, commandant la division et le territoire d'Alger, une dépêche datée du 25 novembre et annonçant que le général de

## FEUILLETON.

## LE CORRICOLO.

## La Villa Giordani.

EPISODE.

1.

Une violente éruption du Vésuve, miraculeusement calmée par saint Janvier, ainsi que nous le raconterons plus tard, donna lieu à un étrange épisode.

Sur le penchant du Vésuve, à la source d'une des branches du Sebeto, s'élevait une de ces charmantes villas comme on en voit blanchir au fond des délicieux tableaux de Léopold Robert. C'était une élégante bâtisse carrée, plus grande qu'une maison, moins imposante qu'un palais, au portique soutenu par des colonnes, au toit en terrasse, aux jalousies vertes, au perron surchargé de fleurs, dont les degrés conduisaient à un jardin tout planté d'orangers, de lauriers-

roses et de grenadiers. A l'un des angles de cette coquette habitation, s'élevait un bouquet de palmiers dont les cimes, dépassant le toit, retombaient dessus comme un panache, et donnaient à tout l'ensemble du bâtiment un petit air oriental qui faisait plaisir à voir. Toute la journée, comme c'est l'habitude à Naples, la villa muette semblait solitaire et restait fermée, mais lorsque le soir arrivait, et avec le soir la brise de la mer, les jalousies s'ouvraient doucement, pour respirer, et alors ceux qui passaient au pied de cette demeure enchantée pouvaient voir à travers les fenêtres des appartements aux meubles dorés et aux riches tentures, dans lesquels passaient appuyés au bras l'un de l'autre, et se regardant avec amour, un beau jeune homme et une belle jeune femme. C'étaient les maîtres de ce petit palais de fée, le comte Odoardo Giordani et sa jeune femme la comtesse Lia.

Quoique les deux jeunes gens s'aimassent depuis longtemps, il y avait six mois seulement qu'ils étaient unis l'un à l'autre; ils avaient dû se marier au moment où la révolution napolitaine avait éclaté; mais alors le comte Odoardo, que sa naissance et ses prin-

cipes attachaient à la cause royale, avait suivi le roi Ferdinand en Sicile, était resté à Palerme comme chevalier d'honneur de la reine pendant sept à huit mois; puis au moment où le cardinal Ruffo avait fait son expédition de Calabre, le comte Odoardo avait demandé à sa souveraine la permission de partir avec lui, et l'ayant obtenue, avait accompagné cet étrange chef de partisans dans sa marche triomphale vers Naples; il était entré avec lui dans la capitale, avait retrouvé sa Lia fidèle, et comme rien ne s'opposait plus à son mariage, il l'avait épousée. Fuyant alors les massacres qui désolaient la ville, il avait emporté sa jeune femme dans le paradis que nous avons essayé de décrire, qu'ils habitaient ensemble depuis six mois, et où le comte eût été sans contredit l'homme le plus heureux de la terre sans un événement qui venait de lui arriver et qui troublait profondément son bonheur.

Tous les membres de sa famille n'avaient point partagé la haine qu'il portait aux Français et qui lui avait fait quitter Naples à leur approche. Le comte avait une sœur cadette nommée Teresa, belle et

Lamoricière est sorti de Mascara, le 31 octobre, avec 2,500 hommes de toutes armes. Le 4 novembre, il était à Mosara-Hale, près de la Mina, à cinq lieues au-dessous de Tegdemer. Le lendemain de son arrivée à ce bivouac, il reçut des envoyés de la tribu des Krallefas, qui venaient lui demander l'aman. Cette tribu, qui avait fait sa soumission à la fin de l'hiver dernier, avait suivi, moitié de gré, moitié de force, ainsi que plusieurs tribus de la rive droite de la Mina, le smahla d'Abd-el-Kader, lors de l'expédition du général de Lamoricière en septembre et octobre derniers.

Les envoyés des Krallefas ont fait au général la peinture la plus affreuse de maux qu'ils avaient endurés dans leur fuite. Ils ont perdu toutes leurs bêtes de somme, une grande partie de leurs troupeaux et beaucoup de chevaux. La population, qui émigrerait à la suite de la famille de l'émir, comptait environ 30,000 âmes, et elle enterra plus de 2,000 cadavres. Pendant quatre jours, lorsqu'elle se trouvait près de Oargly, elle n'a eu pour s'abreuver que des ruisseaux d'eau salée qui ont produit cette grande mortalité.

Quand le général Lamoricière quitta Tanguin pour rentrer dans le Tell, elle se hâta de revenir sur ses pas Abd-el-Kader, battu à Loda, le 7 octobre, alla au-devant d'elle avec les débris de sa cavalerie régulière. Il fit tous ces efforts pour l'empêcher de se dissoudre; mais il ne put y parvenir: tout se dispersa. Les Krallefas en particulier reprirent la route de leur pays, rapportant les corps de quatorze individus de marque de leur tribu. Ils rentrèrent chez eux à peu près au moment où le général rentrait à Mascara; mais là il fallait semer, et il ne pouvaient le faire tant à cause de l'hostilité des tribus voisines, qui nous sont dévouées, qu'à cause de la sortie prochaine de la division de Mascara. Ce fut là ce qui fit qu'ils lui députèrent auprès du général Lamoricière, dès qu'ils apprirent son arrivée à Mascara Hale.

Le général aurait pu les atteindre facilement et achever leur ruine, car ils étaient hors d'état de fuir et de se défendre; il préférera user de clémence, tout en prenant des garanties sérieuses. Il leur dit donc qu'il leur accordait l'aman, mais il y mit pour condition que tous les grands de la tribu, qu'il désigna par leurs noms, viendraient le demander; qu'ils lui livreraient des otages à son choix, qui seraient emmenés à Mascara, et qu'enfin la tribu labourerait tous les endroits qu'il lui indiquerait.

Après des pourparlers qui durèrent plusieurs jours, ces conditions furent acceptées, et la division se remit en marche pour Mascara, où elle entra le 17 novembre.

La soumission des Krallefas complète celle de tout le pays compris entre le territoire de Maroc et la rive gauche de la Mina, et qui couvre le Tell du côté où il peut craindre les incursions de l'émir, par la vallée excessivement difficile de l'Oued-Dough et celle de la Haute-Mina.

La colonne est rentrée à Mascara dans un état parfait, malgré la pluie qu'elle a essuyée pendant sept jours. Il est, du reste, à remarquer que la division de Mascara, qui compte plus de cinq mille hommes, y

chaste enfant qui s'épanouissait comme un lys à l'ombre du cloître. Selon l'habitude des familles napolitaines, l'avenir d'amour et de bonheur de la jeune fille, cet avenir que Dieu a permis à toute créature humaine d'espérer, avait été sacrifié à l'avenir d'ambition de son frère aîné. Avant que la pauvre Teresa sût ce que c'était que le monde, la grille d'un couvent s'était fermée entre le monde et elle, et lorsque son père était mort, lorsque son frère aîné, qui l'adorait, était devenu maître de sa liberté, depuis trois ans déjà ses vœux étaient prononcés.

La première parole du comte Odoardo à sa sœur, en la revoyant après la mort de son père, avait été l'offre de lui faire obtenir du saint-père la rupture d'un engagement pris avant qu'elle ne connût la valeur du serment prononcé et qu'elle pût apprécier l'étendue du sacrifice qu'elle allait faire; mais pour la pauvre enfant, qui n'avait vu le monde qu'à travers le voile insouciant de ses premières années, dont le cœur ne connaissait d'autre amour que celui qu'elle avait voué au Seigneur, le cloître avait son charme et la solitude son enchantement; elle remercia donc son frère bien-aimé de l'offre qu'il lui faisait, mais elle l'assura qu'elle se trouvait heureuse et qu'elle craignait tout changement qui viendrait donner à son existence un autre avenir que celui auquel elle s'était habituée.

Le jeune homme, qui commençait à aimer et qui savait quel changement l'amour apporte dans la vie, se retira en priant Dieu de permettre que sa sœur ne regretât jamais la résolution qu'elle avait prise.

compris la garnison de la place, n'a que trois cent vingt hommes à l'hôpital, et que dans cet hôpital la mortalité est presque nulle.

## MONTVIDEO.

### AVIS AUX FRANÇAIS.

La convocation des résidents français qui a été annoncée hier par erreur le 29 du courant au Théâtre national ne pouvant avoir lieu dans ce local, un second Avis fera connaître celui qui aura été choisi et indiquera le jour et l'heure de la réunion.

Nous regrettons bien sincèrement de voir ajournée la réunion annoncée hier: nous espérons toutefois que cette mesure, si hautement utiles dans les circonstances, ne se fera point attendre. Qu'importe le local? Qu'importe de puériles rivalités? Laissons de côté le froid égoïsme ou une indifférence coupable. Que ceux que l'opinion avait désignés comme devant composer le bureau provisoire, en raison de services rendus dans des moments bien moins graves, ne s'arrêtent point aujourd'hui devant des obstacles imaginaires ou des considérations qui dénoteraient l'absence de toute nationalité. Il ne suffit point en ce moment de prendre part à des souscriptions d'ailleurs généreuses, ni d'offrir, comme vient de le faire notre commerce, des pièces de canon à l'État; il s'agit d'une démonstration énergique qui, en mettant nos personnes et nos intérêts à l'abri de toute éventualité, sauvent notre bon crédit au profit de l'indépendance d'un pays hospitalier et de la cause éternelle de la Liberté. A l'œuvre donc: et que ceux dont les masses attendaient une sage direction ne se laissent point à leur tour déborder par elles!!...

Nous avons oublié de dire hier que les secours délivrés aux blessés de l'armée nationale étaient le résultat d'une souscription volontaire entre quelques bons patriotes. Nous regrettons que

Quelques mois s'écoulèrent; puis arrivèrent les événements que nous avons racontés; le comte Odoardo se retira en Sicile, comme nous l'avons dit, laissant la jeune carmélite sous la garde du Seigneur.

Les Français entrèrent à Naples, et la république parthénopeenne fut proclamée; un des premiers actes du nouveau gouvernement fut, ainsi que l'avait fait sa sœur aînée la république française, d'ouvrir les portes de tous les couvents et de déclarer que les vœux prononcés par force étaient nuls.

Puis, comme cette décision était insuffisante pour déterminer les femmes surtout à quitter l'asile où elles s'étaient habituées à vivre et où elles comptaient mourir, un autre décret arriva bientôt qui déclarait les ordres religieux complètement abolis.

Force fut alors aux pauvres colombes de sortir de leur nid; Teresa se verra chez sa tante, qui l'accueillit comme si elle eût été sa fille; mais la maison de la marquise de Livello (c'était ainsi que se nommait latente de Teresa) était mal choisie pour que la jeune religieuse pût retrouver le calme qu'elle regrettait. La marquise, que sa position aristocratique, sa fortune et sa naissance attachaient de cœur à la maison de Bourbon, avait craint d'être compromise par cet attachement bien connu, et elle s'était empressée de recevoir chez elle le général Championnet et les principaux chefs de l'armée française.

Parmi ces officiers il y avait un jeune colonel de vingt-quatre ans. A cette époque on était colonel de bonne heure. Celui-ci, sans naissance, sans fortune, était parvenu à ce grade aidé par son seul courage.

l'espace nous prive de reproduire ici le nom des bons citoyens qui ont déjà donné des gages de leur attachement à leur pays et à la liberté, et qui ne désirent la guérison que pour continuer à les défendre.

#### DECRET DU GOUVERNEMENT.

Jusqu'à la fin de la guerre contre le tyran de Buenos-Ayres, tout boulanger versera au trésor une somme correspondant à un réal par piastre pour le pain qu'il débite, sous peine de confiscation de tout le pain qui se trouvera dans son établissement ou d'une amende de 100 \$ prélevable en argent, farines, biscuit etc.

Le préfet de police, avec l'assentiment du gouvernement, vient de prendre les mesures les plus sévères dans l'administration des fonds de son département. « Il est tenu, dit chaleureusement à cet égard le *Nacional*, de surveiller le moral de l'administration et d'en exclure les dilapidateurs et les employés infidèles qui la déshonorent. »

Voici le rapport officiel de MM AFFRE et BRISSET quand aux horribles traitements dont nous avons parlé hier:

« Le 15 mars 1843 ont comparu au poste du Porton, centre de la ligne des fortifications, MM. Louis ALFRE et Auguste BRISSET, français, qui ont déclaré:

« Qu'ils venaient de leur quinte située sur la côte du Cerrito et qu'ils avaient dû l'évacuer parce que les basques commandés par Artabeytia, appartenant à l'armée d'Oribe s'en étaient emparé: qu'après l'avoir pillée et complètement détruite, on les menagea plusieurs fois de les égorger; ce qu'on paraissait très disposé à exécuter: ils durent dès lors abandonner leur domicile dans l'état où ils se trouvaient, c'est à dire presque nus, comme ils se sont présentés.

Les mêmes individus ont ajouté qu'avant-hier les basques enfoncèrent les portes d'un marchand sardo et après l'avoir complètement dépouillé ils blessèrent de coups de feu la femme à la tête et lui à la cuisse.

Après avoir lu cette déclaration ils l'ont signée devant le commandant du poste

José Maria GALLARDO.—Louis AFFRE.—  
Auguste BRISSET.

Un colonel d'Oribe s'est présenté dans la *chacara* de D. Ildro Serna près *del paso del*

A peine eut-il vu Teresa qu'il en devint amoureux; à peine Teresa l'eut-elle vu qu'elle comprit qu'il y avait d'autre bonheur dans la vie que la solitude et le repos du cloître.

Les jeunes gens s'aimèrent, l'un avec l'imagination d'un Français, l'autre avec le cœur d'une Italienne. Cependant, dès le premier retour qu'ils avaient fait sur eux-mêmes, ils avaient compris que cet amour ne pouvait être que malheureux. Comment la sœur d'un émigré royaliste pouvait-elle épouser un colonel républicain?

Les jeunes gens ne s'en aimèrent pas moins, et peut-être ne s'en aimèrent-ils que davantage. Trois mois passèrent comme un jour; puis cet ordre fatal, qui devait être le signal de si grands malheurs, arriva à l'armée française de battre en retraite, et vint réveiller les amans au milieu de leur doux songe d'or. Il ne s'agissait point de se quitter: l'amour des jeunes gens était trop grand pour s'arrêter un seul instant à l'idée d'une séparation. Se séparer, c'était mourir, et tous deux se trouvaient si heureux qu'ils avaient bonne envie de vivre.

En Italie, pays des amours instantanées, tout a été prévu pour qu'à chaque heure du jour et de la nuit un amour du genre de celui qui liait le jeune colonel à Teresa pût recevoir sa sanctification. Deux amans se présentent devant un prêtre, lui déclarent qu'ils desirent se prendre pour époux, se confessent, reçoivent l'absolution, vont s'agenouiller devant l'autel, entendent la messe et sont mariés.

(La suite à Demain.)

Molino et l'a expulsé de sa maison en lui déclarant que tous les habitants de Montevideo étaient des sauvages et que la propriété lui appartenait.

— Un de nos compatriotes qui arrive en ce moment de l'intérieur et qui a dû traverser l'armée ennemie nous déclare que dans l'état-major d'Orbe à qui il a dû se présenter il a oui dire que la prise de la ville leur était facile, mais que si toutefois ils se voyaient réduits à battre en retraite, ils ne laisseraient rien sur leur passage.

— Plusieurs individus ont encore été inquiétés aujourd'hui par la préfecture pour avoir chez eux des armes de calibre ou pour n'avoir point satisfait à l'impôt sémanal décrété.

Cette dernière mesure n'étant que provisoire, nous devons engager nos compatriotes à éviter à cet égard tout conflit avec l'autorité.

— On parle aujourd'hui d'une autre réunion des résidents anglais et d'un nouveau débarquement de leur marine.

## LES MARCHANDS D'HIRONDELLES.

Sainte-Pélagie, 10 juillet.

Lecteur, vous avez vu, passant le long des quais,  
Parmi ces beaux enfans qui vendent des bouquets,  
De vieux marchands noirs qui tiennent dans leurs cages  
Des petits oiseaux pris au bord des marécages;  
Je m'arrêtai souvent devant eux par pitié,—

Car j'ai pour ce qui souffre une tendre amitié :  
Ce sont, pour la plupart, de brunes hirondelles  
Qui dans le grand ciel bleu voaient à tire d'ailes,  
Que maintenant la cage aux sévères barreaux  
Retient, l'aile plié, avec des passe-caux.  
L'homme les regardait pour les remettre en vie :  
« Mesdames, pour deux sous, c'est une charité,  
A ces petits oiseaux rendez la liberté ! »

Ces paroles souvent touchaient les bonnes âmes,  
Les tout petits enfans avec les jeunes femmes;  
Moi-même, rencontrant ces gens sur mon chemin,  
J'en ai pris quelquefois plus d'une dans ma main.  
De ces filles de l'air, hirondelles venues  
Avec le doux printemps dans nos perfides nues,  
Oiseaux de liberté que ma jeunesse, un jour,  
Pour titre de ses vœux a choisis par amour.

L'oiseau lâché par moi s'envolait; d'un coup d'aile  
Avait filé bien loin sa légère hirondelle;  
Il le rasait les eaux, et ce n'était qu'ébats  
Avec les martinets qui voltigeaient là-bas,  
Ivre d'air, de soleil, de grand jour et d'espace,  
Fendant le fluide ému sous la brise passe,  
Ignorante du sort que souvent près des eaux  
Réserve l'oiseleur à ces petits oiseaux,  
Elle frolait les bords comme une jeune folle,  
Comme un enfant mutin qui sort de son école;  
Mais hélas ! comme aux bords des séduisants marais,  
Le bel oiseau lâché retombait dans les rets.

Le marchand de nouveau les remet dans sa cage....  
Adieu l'onde du fleuve et l'odeur du bocage;  
Adieu les doux ébats avec leurs jeunes cœurs;  
Les voilà comme avant sous des doigts oppresseurs :  
L'homme avare et cruel que ce meurtre égaye,  
Pour un gain de deux sous, une ignoble monnaie,  
Trainant l'accent douteux de sa plaintive voix,  
Les revend aux passans une seconde fois.

Ainsi parlaient en France, avant mil huit cent trente,  
Quelques ambitieux à ruse transparente,  
Quand leur perfide doigt montrait avec fierté,  
Dans sa cage de fer la sainte liberté :  
« Rendez-lui, disaient-ils, son vol large et fièle ;  
« Dans notre cielerein lâchez cette hirondelle ;  
« Voyez comme elle souffre en sa froide prison,  
« Car elle a besoin d'air, d'amour et d'horizon ;

« Son aile aux durs barreaux se meurtrit, et sa plume  
« S'use loin du soleil, qui rayonne et s'allume ;  
« Délivrez-la, Français, par un effort puissant ;  
« Ça ne vous coûtera qu'une goutte de sang ! »

C'est ainsi qu'ils disaient ; mais, après que pour elle,  
Le peuple eut déchiré la cartouche mortelle,  
Qu'il eut pris son fusil, et pendant trois grands jours  
De ses larges bras nus dénoyé les fanbouges ;  
Après qu'un flot de sang sur notre terre encorée,  
Eut payé le rachat de la liberté sainte,  
Qu'elle eut repris son vol, que le peuple martyr,  
Au soleil de juillet là haut l'ait vu partir,  
De sombres intrigans et de pâles maîtres,  
Couvrent un piège affreux sous leurs projets sinistres,  
L'ont malgré leurs sermens, au sein des vieux palais,  
Reprise après dix ans dans les mêmes filets.

ALPHONSE ENQUIROS.

## PHYSIOLOGIE DES NEZ.

Voici un morceau de haute philosophie, rempli d'aperçus neufs et bien fait pour consoler de la frivolité du siècle les esprits qui aiment à retirer du fruit de leurs lectures. *Le Corsaire* serait bien fâché de l'avoir laissé échapper.

« On a dit que le style était l'homme : ça pu être vrai jadis ; aujourd'hui, que tout le monde, ou à peu près, sait écrire, c'est une erreur. — L'homme c'est le nez.

Cet aphorisme devrait être gravé en lettres d'or sur le fronton des collèges, enseigné aux enfans dès le berceau ; chez un peuple bien organisé, il ferait la base de l'éducation publique.

Si le bon Dieu a placé le nez au milieu d'un visage, c'est qu'apparemment il avait son idée ; s'il n'avait pas voulu faire de cet organe olfactif le centre de notre être, le miroir de notre cœur, il l'aurait placé autre part. C'est par le nez que les figures humaines se caractérisent ; enlevez le nez, et chacun ressemblera à tout le monde.

Cela est si vrai, qu'au bal masqué les femmes ne cachent que le nez ; tous les yeux sont à peu près bien, les bouches ne sont pas mal, il n'y a rien à dire sur le front, mais si le masque tombe, l'illusion tombe aussi, parce qu'on a vu le nez. — Hors du nez point de salut pour la beauté.

Qui ne se souvient pour l'avoir dessiné au moins trente fois, du nez de Jupiter Olympien ! C'était là un beau nez ! Il est évidemment impossible que le maître du tonnerre en eût un autre. C'était le symbole de la majesté et de la puissance, le mythe de l'immortalité. En le voyant on comprenait que Jupiter était Dieu.

Les diplomates étudient l'homme par le nez, ils le laissent parler et le regardent. Les paroles sont un vain bruit qui passe et ne dit rien ; le nez est muet, mais il est vrai : le mensonge lui est impossible ; il est toujours comme la vérité ; son immobilité même est pleine de révélations.

Le nez est comme la nature ; c'est un livre toujours ouvert, où les philosophes apprenent à lire. Le monde ignorant n'y fait pas attention ; le sage consulte.

Les nez retroussés indiquent un esprit aventureux, hardi, prompt, quelque peu étourdi, mais spirituel. Les servantes de Molière avaient le nez retroussé. Ces nez là ne sont pas méchants ; mais il ne faut pas les contrarier, ou bien ils font comme Roxelane qui fit mourir Bajazet.

Les nez longs et pointus sont des nez méditatifs ; ils creusent les pensées jusqu'au tal ; ils aspirent au tombeau comme le nez du père Aubry ; ce sont les nez mélancoliques et revenus des erreurs de ce monde ; ils sont bons pères, bons époux, mais ils ne sont pas amusans.

Il y a ensuite les nez aquilins, fiers, courageux, nobles comme l'oiseau dont ils tirent leur nom. C'est le nez antique, le nez grec, le nez napoléonien.

Puis, il y a encore les nez recourbés. Ceux-là indiquent un caractère violent, emporté, jaloux, irascible ; aussi sont-ils cambrés comme la garde d'une épée. Ils prennent volontiers le mors aux dents et s'emportent à tout propos. Benvenuto Cellini avait le nez recourbé.

L'analyse du nez nous mènerait trop loin ; qu'il nous suffise d'avoir posé en principe sa toute puissance. Le nez a été donné à l'homme pour être son cornac. Il est faux d'avancer qu'il est impossible d'échapper à son destin, c'est à son nez qu'il faudrait dire. Croyez-vous qu'Odry eut été ce qu'il sera encore, s'il plaît à Dieu, sans son nez ? Les sorcières avaient dit à Macbeth : Tu sera roi. Le nez dit à Odry au berceau : Tu seras bilboquet.

L'homme s'agite et il est mené par le nez. »

— Nous avons lu avec plaisir dans le *Journal du Soir* l'article des deux Français amis de ce pays. Il ne fait que résumer les idées émises par le *Patriote* sur notre situation actuelle.

A. M. le rédacteur du *Patriote*,

En réponse à celle de M. C. talogne insérée dans votre numéro d'hier, je dirai que, si ce monsieur est encore à bord de *l'Agrotte*, ce n'est que parce que l'autorité a manqué à son bon droit, puisque comme propriétaire armateur et du navire et du chargement il m'était loisible aux termes de l'article 218 du code de commerce de lui donner congé, en lui payant ce qui lui est dû : c'est ce que je lui ai offert j'offre aujourd'hui ; j'ajouterai aussi à cette par-devant M. le consul de France, et ce que condition celle de son rapatriement. Je crois, monsieur, qu'aucune loi ne peut dès lors m'imposer un mandataire que celui à qui j'ai récemment accordé ma confiance.

J. P. PUJOS.

Monsieur Dormoy,

Je suis singulièrement étonné de l'article que vous avez publié par la voie du journal de cette ville, le *Patriote*. Je me plais à croire que cet article n'est pas de votre production, mais bien celles de personnes mal renseignées et qui par conséquent sont plutôt ennemies qu'amies du droit et de ce qui est de justice, ne considérant, que le salaire qu'on leur donne pour le travail qu'ils ont fait, sans calculer les conséquences qui peuvent en résulter.

Si quelques personnes vous sont redevables de quelques sommes, et que ces personnes sont de mauvaise foi, et votre colère à leur égard retombe sur moi. Je n'ai jamais donné aucun motif à qui que ce soit, pour qu'on en agisse ainsi à mon égard, et principalement vous.

Par la tournure que vous donnez à votre article, inséré dans le journal le *Patriote*, vous paraissez vouloir faire comprendre, que j'ai voulu divulguer au public, que vous me deviez la somme de... pour un billard que je vous ai vendu et livré il y a trois mois. Par le même article, vous paraissez mécontent de ce que ces personnes de mauvaise foi, en vous refusant, ce qu'ils vous doivent, vous ont dit de ne payer le billard que vous me devez, ici il n'y a rien qui puisse blesser la délicatesse d'un homme de bien, ni qui prouve que vous me devez la valeur totale du billard puisque j'ai reçu après neuf jours de mise en place l'acompte dont nous étions convenus.

Je vous dirais que j'ai pour principes, d'être discret ; et que, si quelques personnes savent que vous me devez, ça ne peut provenir que des circonstances ci-après désignées. Plusieurs personnes m'ont demandé, pour que je leur fisse des billards, dans le genre du votre, ils m'ont demandé quel était le prix et les conditions du paiement ; je leur ai répondu, que les prix et les conditions du paiement serait les mêmes qu'avec vous ; et alors je leur ai donné le prix et l'explication des conditions. A présent, si ces personnes ont été consulter d'autres personnes de mon état, ou qui n'aient pas été discrets, en ai-je la faute, non ! pour quoi donc faire retomber sur moi votre colère ?

Si les motifs de votre colère, sont que vous ne voulez pas que l'on sache que vous me devez ; je vous dirais que c'est une simplicité de votre part, parce que ce n'est point un crime de devoir, et dans ce cas il y aurait beaucoup de criminels. Conséquemment votre motif n'a aucun fondement de justice.

J'ai à vous dire aussi monsieur, que si votre intention est de continuer une polémique avec moi, je vous laisserai seul parler à votre aise, je vous observerais que je ne me sert de la plume que pour faire mes comptes, que je suis un cavalier qui ne s'occupe que de mon état ; de plus, que ce n'est que ma franchise et mon équité, m'ont dicté ces quelques lignes ; et d'être à l'avenir plus circonspect dans vos exaspérations publiques ; du contraire je me verrais dans l'obligation de prendre plus tard des mesures contradictoires à cet égard.

COCHET.

## MOUVEMENT DU PORT

DE MONTEVIDEO.

Arrivé du 17 mars.

St-Malo, brick français *Plata*.  
Marseille, brick français.

## REMATES. POR P. VASQUEZ.

En la barraca de Nuttall, á los fondos de la casa de los SS. Juan Kemsley y Ca.; el lunes 20 del corriente, por cuenta de quien corresponda, una cantidad de PAPAS inglesas.

## AVIS DIVERS.

### Le Rapport de la Commission se vend á l'imprimerie du Patriote

Montevideo, le 17 mars 1843.

A Monsieur le Rédacteur du Patriote Français.

Monsieur,

Je viens vous prier de vouloir bien insérer l'article suivant en réponse á celui, signé P. Pujos, dont j'ai eu connaissance, aujourd'hui seulement 17, par votre estimable journal du 16 courant.

Ce monsieur prétend que je ne suis plus le capitaine du navire *Aigrette* que j'ai, dit-il, commandé, ajoutant que tout emprunt, transaction etc., contractés par moi seront de nulle valeur. Une inconséquence aussi grave de la part de ce monsieur, faite pour me nuire dans l'opinion publique lorsque je me suis toujours étudié á ne pas démériter d'elle, ne métonnet pas plus que tant d'autres qu'il a commises á bord dans le cours du voyage et qui médisent également porté le plus grand préjudice, si je n'eusse toujours eu le bonheur de les détourner.

Je réponds :

que je n'ai pas cessé d'être le capitaine dudit navire, et que je proteste publiquement contre la conduite de ce monsieur, faite pour arrêter les fournitures et les travaux ordonnés par les experts pour la réparation de quelques avaries, me déchargeant entièrement de tous les retards et de tous les torts que cet avis lui-même aura provoqués contre le navire.

Agréer, etc.

E. CATALOGNE, capitaine du navire  
*Aigrette*.

## PORTRAITS A L'ESTOMPE.

Pour les portraits de face 6 patacons.

Pour ceux de profil 4 "

S'adresser rue de los Pescadores, no. 84, maison de M. Gourouilhou, á droite dans la cour.

M. G. P. PUJOS, propriétaire du trois-mâts français *Aigrette*, aujourd'hui sur cette rade, déclare qu'à dater de ce jour, tout engagement, emprunt, compromis ou transaction quelconque contractés par Mr. E. Catalogne qui á commandé ce navire et á qui le commandement a été ôté sera rejeté par le sousigné.

G. B. PUJOS.

## AVIS AU COMMERCE.

MM. DENIS ET ARMAND ont l'honneur de prévenir le public que la vente qui leur a été faite par M. CRAMPET, de la peluqueria située rue San Joaquin, est de suite l'opposition des créanciers, et par conséquent les lettres qui avaient été souscrites par les acheteurs et acceptées par M. Labastie comme caution, seront nulles : devant MM. CRAMPET les remettre pour ne pouvoir réviser la vente de ladite peluqueria.

On trouvera chez M. Etourneau, á la Ville de Paris, rue de St-François, des Calendriers français, pour les bureaux.

Une personne qui a servi pendant longues années dans les premières maisons de cette ville en qualité de maître d'hôtel offre ses services á ceux qui voudront bien l'employer.

S'adresser au bureau du journal

La société qui a existé entre MM. Guillaume Lelièvre et André Micoud est désormais dissoute á l'amiable : l'actif et le passif restent á la charge du premier. Cette publication aura lieu pendant trois jours.

AVIS.— On a perdu dimanche dernier, dans l'enceinte du marché, un portefeuille contenant des papiers de famille la résiliation d'un contrat et un certificat d'immatriculation au nom de M. Joseph Piépon. La personne qui voudra bien le remettre au bureau de ce journal sera gratifiée.

Le sieur Ancelot, natif de Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise, qui doit habiter le pays depuis plusieurs années, est invité de passer au magasin de M. Monet pour avoir connaissance des informations que lui adresse sa famille.  
MONET.

Le sieur Leceste, de Montreuil (Seine), est invité á se procurer passage á bord d'un navire le plus prompt á partir. M. Monet est chargé par sa famille de satisfaire son passage.  
MONET.

## AVISO AL COMERCIO.

La sociedad de panaderia que existia entre los Sres. Estevan Ritu y D. Pedro Parterie en la casa del Sr. Don Manuel Lima, manzana num. 5. (bueno vista) habiendo cesado de comun acuerdo y amistosamente, las personas que tengan cuentas con ella pueden dirigirse al Sr. Ritu que queda solo dueño de dicha panaderia y encargado de pagar las ditas y recibir los créditos.

## NOURRICE.

On en trouve une jeune, saine et robuste, accouchée il y a environ cinq mois, chez Mr. Jean GARAT, au Restaurant vis á vis du *Lion d'or*.

## AMA DE LECHE.

Se encontrará una, jóven, sana y robusta, parida desde cinco meses, en la fonda de D. Juan GARAT, en la calle grande del mercado, frente á la boca del *Leon de Oro*.

## AVIS INTERESSANT.

Dans le magasin, rue de San Pedro ou du Porton, maison de Don Benito Blanco, á la seconde porte en montant vers la Buena-Vista sur la droite, on a reçu de France, depuis quelques jours une certaine quantité de haricots, d'excellente qualité qui se vendront en gros ou au détail au prix le plus modéré, comme aussi une partie de jambons de Bayonne qui se donneront aux mêmes conditions. S'adresser á Mr. LANSAC, au dit magasin.

Les consignataires des trois mats le *Turenne*, prévient les respectifs receveurs des marchandises, de bien vouloir les retirer dudit navire, afin qu'il puisse continuer son voyage á Buenos-Ayres, les 8 jours que le capitaine a accordé pour les décharger selon les connaissements finiront le 23 courant. Les mêmes prévient les personnes venues de passage, qui n'en ont pas réglé le montant, de le faire de suite, s'entendant avec le capitaine Larche ou avec leurs consignataires MM. Zumermann et Tre-sera rue San-Benito.

AVIS. Il a été perdu un portefeuille á partir de chez Marin Cazenave jusqu'à la rue du Porton, en allant vers la Buena Vista. Ce portefeuille renferme une papeleto délivrée par le consul belge M. Lafond, ainsi que quelques factures etc. Récompense á celui qui l'apportera chez le sieur N. Frerotte, almacén de ferreteria, á la Buena Vista.

Le capitaine du trois-mâts barque français, *Duocodic*, prie messieurs les passagers qu'il a amené de Valparaiso de vouloir bien passer chez M. Duplessis, consignataire, rue San-Benito 30, pour régler le paiement de leur passage.

M. CAPDERESTET associé de M. ROIFFE pour l'établissement de l'enseignement mutuel situé dans la rue du Porton, maison de l'ancienne poste, étant parti de Montevideo, M. Roiffe demande un essai qui puisse le remplacer immédiatement.

M. Roiffe prévient les pères de famille qu'il prend des élèves qu'il garde toute la journée et á demi-pension.  
Le cours du soir qui avait lieu de 6 á 11 heures n'aura plus lieu que de 7 á 10 heures.

## A VENDRE OU A LOUER

Le restaurant sis rue San-Carlos en face le pavillon français. On cède la clef sans rétribution. L'acheteur n'aura á payer que les améliorations faites dans l'établissement par le propriétaire actuel.  
S'adresser au dit établissement.

A LOUER.— Un restaurant muni de tout le mobilier et des ustensiles nécessaires, ayant belle clientèle et très avantageusement situé. S'adresser au bureau du *Patriote*, rue St. Jean, n.º 39.

AU CAFE DE LA MARINE, en face du Môle, du côté du sud. Sous le double rapport de la propriété et de l'exactitude du service, cet établissement qui vient de s'ouvrir ne laisse rien á désirer.

## Avis qui intéresse tout le monde.

Dans les magasins de P. DUPLESSIS, rue San Benito n.º 32, se vendent, á dater du 1er. janvier 1843, les articles suivants :

Les BELLES BOUGIES de PURUGUAY, prix en gros 7 piastres l'arrobe, le SAVON SUPERIEUR DU CERRO, á 8 piastres le quintal, la CHAUX déjà si connue par sa bonne qualité, faite au Cerro, se vendra mesurée á des prix très modiques.

AVIS. Rue St.-Joaquin dite des pêcheurs, No.— une porte plus haut que Mme Himonet. On trouvera une grande quantité de pommes de terre de première qualité et nouvellement débarquées, á un prix très modéré.

M. Roiffe, instituteur, désirerait trouver un appartement composé de plusieurs pièces avec une cour.

S'adresser á sa maison d'éducation, sise á l'ancienne poste, rue du Porton, ou á cette imprimerie.

## FABRICA DE BOMBAS Y MOTONES.

El señor A. Degruhs tiene el honor de participar á los propietarios y capitanes de buques que acaba de establecer en su toneleria bien nombrada en la calle San-Miguel n.º 60 una fabrica de bombas de todas clases y tamaños, motones de amante y aparejo de patente, con sus correspondientes roldanos, idem chicos y grandes y tambien ordinarios de todas clases tiene tamb en un sortido completo de palos mayores, de mesana, trinquete, masteleros de gavia, de juanete etc., reinos, palanca, roldanos de patente, p'apas para agua, etc, e c.

Las personas que quisiesen honrarlo con su confianza, seran servidas con prontitud y á precios muy moderados.

MM. Pierre BLANCAT et Félix DAOER, marchands tailleurs, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont acheté le magasin de M. GARAQUEL, rue du Porton. Les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance trouveront toujours de la nouveauté dans les modes et bonne confection dans l'ouvrage.

M. Blancat gérera le magasin rue du Porton et M. Dager celui de M. Blancat rue des Pescadores

## Navires en Charge.

### POUR VALPARAISO.

Le beau trois mats barque *l'Alfred*, de première marche et de première classe, doublé et cloué en cuivre, mettra á la voile, sous le commandement du capitaine Duhertrand, pour ladite destination, du 15 au 20 de ce mois. Il peut recevoir du chargement et quelques passagers, qui trouveront toutes les commodités désirables dans une chambre élégante et spacieuse. Le meilleur traitement leur sera garanti.

S'adresser au consignataire Paul Duplessis, calle San Benito, n.º 125.

En charge pour Rio-Janeiro, touchant á Ste.-Catherine. L'imposant brick *Indien* de Rouen, reconnu généralement partout ou il a paru d'une marche supérieure, commandé par le capitaine Fremont, partira pour ladite destination incessamment il prendra du fret et des passagers qui trouveront sur son navire toutes les commodités confortables que l'on peut désirer en mer, on peut s'adresser pour traiter du frets et passagers, á M. Mainez, courtier maritime, ou á M. le capitaine Louis G. Fremont á son bord et chez M. Escher, consignataire.

## COURRIERS.

Pour Canelones, San José, Colla, Durazno, Soriano, Mercedes, Sandu, Florida, San Salvador el Salto, sortent les 1, 8, 16, et 24 de chaque mois.  
Pour Maldonado, Minas, San Carlos, et Rocha le 1 et 16; pour le Cerro-Largo, le 7 et 22.

Le Gérant Jh. REYNAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNAUD.